



CRIDON Nord-Est

Le 19 mars 2010

Mon Cher Confrère et Mon Cher Maître,

La loi de finances rectificative pour 2010 (n° 2010-237 du 9 mars 2010) opère réforme profonde de la TVA immobilière. Cette loi a été publiée au Journal Officiel de la République du 10 mars 2010, page 4746 et est entrée en vigueur à compter du 11 mars 2010!

C'est pourquoi le CRIDON Nord-est vous propose une conférence du soir sur :

PREMIÈRES VUES SUR LA RÉFORME DE LA TVA IMMOBILIÈRE,

Par Claire Chevalier, Hélène Paerels et Christian Delory, consultants au Cridon Nord-Est.

Cette conférence du soir aura lieu :

↳ AU SALON DEGERMANN, 25 Rue Buirette à **REIMS** le mardi **6 avril 2010 à 17 heures précises** et sera suivie d'un apéritif à partir de 19 heures.

↳ A L'ABBAYE DES PREMONTRES, 9 Rue St Martin à **PONT A MOUSSON**, le mercredi **7 avril 2010 à 14 heures précises pour se terminer à 16 heures** et sera précédée d'un café d'accueil dès 13 heures 30.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer de votre participation à l'aide du coupon-réponse ci-joint, et ce **avant le 25 mars 2010**.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre à votre charge les frais d'organisation matérielle, soit en l'occurrence la somme forfaitaire de 40 €.

Espérant que nous vous compterons nombreux à cette nouvelle conférence, nous vous prions, Mon Cher Confrère et Mon Cher Maître, de croire en l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président du CRIDON,

E. ALLARD

Le Conseiller Scientifique,

F. VAUVILLÉ

Le Directeur,

D. BOULANGER

BULLETIN D'INSCRIPTION
A retourner AVANT LE 25 MARS 2010
Au CRIDON NORD-EST, 9 Rue de Puébla,
59042 LILLE CEDEX
A l'attention de Laurence FLEURY
Tél. 03.28.38.17.30

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence du **MARDI 6 AVRIL 2010**
AU SALON DEGERMANN A REIMS

Assistera à la conférence du **MERCREDI 7 AVRIL 2010**
A L'ABBAYE DES PREMONTRES A PONT A MOUSSON

Seul

Accompagné de : M.....
M.....
M.....

Et joint un chèque de (40 € par participant) à l'ordre du CRIDON Nord-Est.